

U7-LA CONDUITE DE TRAVAUX ET GESTION DE LA RECEPTION

3
JOURS

Objectifs

- Connaître les mécanismes de la conduite des travaux d'une opération de construction de logements locatifs
- Maîtriser, gérer les différentes étapes du chantier
- Se donner des outils et un langage communs entre les différents services
- Identifier les points critiques, et obtenir les bons réflexes notamment juridiques

Contenu

De l'O.S. à la réception : généralités sur la phase travaux

Rôles et obligations des différents acteurs

L'étape de préparation du chantier

La préparation technique
 Les installations de chantier
 Les études d'exécution, les validations
 Le compte prorata
 La notification, les ordres de services
 Les prix unitaires et forfaitaires

L'étape de réalisation

Le démarrage des travaux
 Le contrôle de l'exécution des travaux,
 La gestion administrative et financière du marché
 Les décomptes et les acomptes
 La gestion des délais et du planning, les pénalités
 Les modifications, les avenants

Les opérations préalables à la réception (OPRT)

Objet, parties prenantes, conditions et contenu des OPRT
 Le déclenchement
 Le déroulement et les PV
 Les réserves et leurs levées
 Les malfaçons avec réfaction
 La réception anticipée et les réceptions partielles

La réception des travaux et la clôture du dossier

Définition, conditions et effets de la réception
 La livraison de l'ouvrage, les mises en service
 Les dossiers de fin de chantier, DIUO et DOE
 Les projets de décomptes, décompte final et DGD
 Les éléments de clôture technique, administrative et comptable

Le parfait achèvement

Définition, nature, spécificité, délais, débiteurs de la garantie
 Étendue d'obligation du parfait achèvement
 Mise en œuvre de la garantie et effets de l'expiration du délai de garantie
 Les procédures de déclaration et de suivi des désordres
 Rôles et actions du maître d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage
 La visite de parfait achèvement
 Le solde des retenues de garanties ou cautions

Public : Conducteurs de travaux participant aux opérations de développement du patrimoine, et chargés de patrimoine en phase de gestion locative.